

Pôle Développement Durable  
Chargée de la Démocratie Active  
Laurence Clénet

**Relevé de Conclusions**  
**Réunion du mercredi 17 octobre 2018**

**Objet : CONSEIL DE QUARTIER SUD**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Élodie CASES, Catherine LESPRIT, Michel BENASSIT, Jean-Michel CHATEAURAYNAUD, Patrick DUPART, Marie-Claude ELOI, Alain GUINGUET, Denis LANDON, Michèle MEILLAT, Jean-Marie PHELOUZAT, Christian PONTTHOREAU, Georges RUBI, Michèle PENICHON, Nathalie ERANSUS, Julian GROLEAU

**ÉTAIENT EXCUSES** : Mohamed Ali ANFIF, Serge LAUTARD, Jean-Bernard VIAUD, Alain DESPEAUX, Guillaume LATRILLE, Régis BERGOUGNOU

**ÉLUS PRÉSENTS** : Christine KAMMLER, Bernard DEBUC

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES COMMUNIQUÉES PAR CHRISTINE KAMMLER**  
**Point sur les dossiers en cours sur la commune**

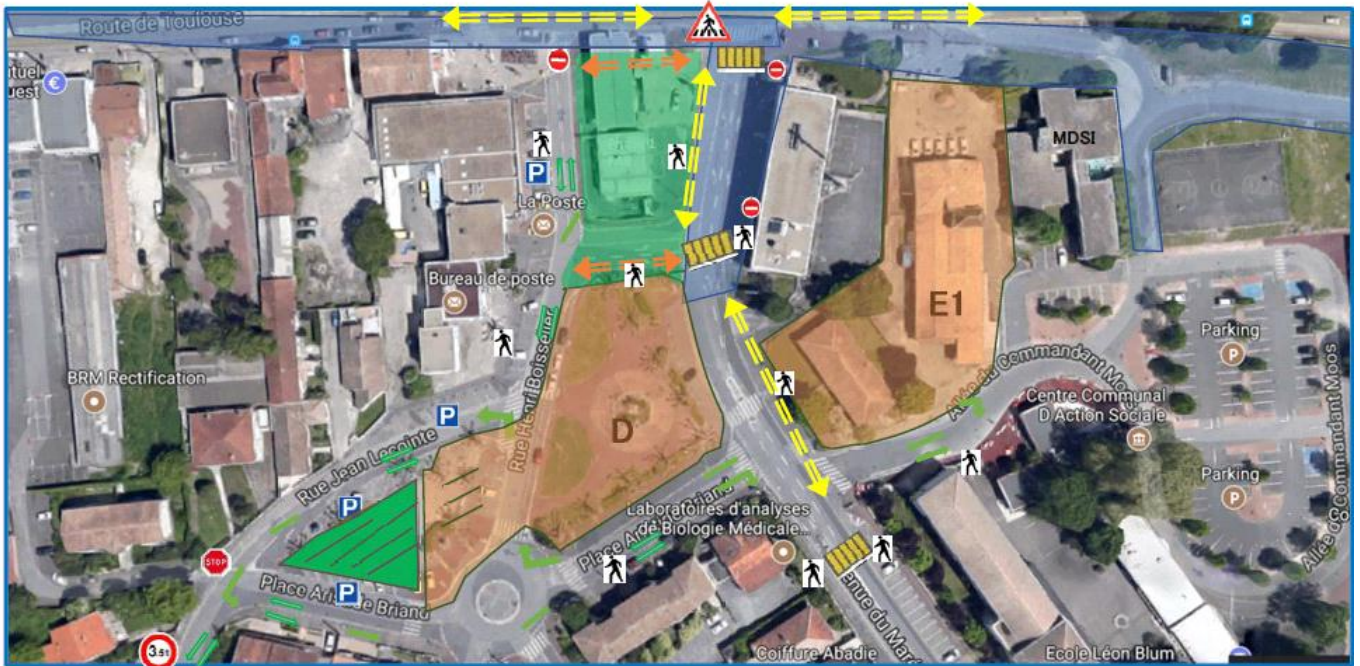
**1 – L'actualité des grands projets en cours**

**L'avancée des travaux du tram et Parc Relais.**

- 25 octobre : Mise sous tension de la ligne aérienne de contact (catener)
- Fin octobre : 1ère rame sur la voie
- Fin novembre : marche à blanc : essais dynamiques
- Début janvier : mise en service du tramway. Le parc relais ouvrira en même temps.



Période : octobre à Décembre 2018



**LEGENDE**

Travaux Tram  
Libération arrière quai station **17 Sept 2018**  
pour trx FAB  
Trottoir Av. G. Leclerc en attente travaux Tram  
(yc Concessionnaire)

Travaux FAB : 17 Sept18- Décembre 2018  
depuis le quai station vers l'îlot D (yc abords  
provisoires îlot D)

Construction îlot D (du 02/10/17 au 01/06/19)  
Construction îlot E1 (du 02/01/18 au 01/12/19)

Circulation riverains (accès poste/BNP)

Circulation chantier

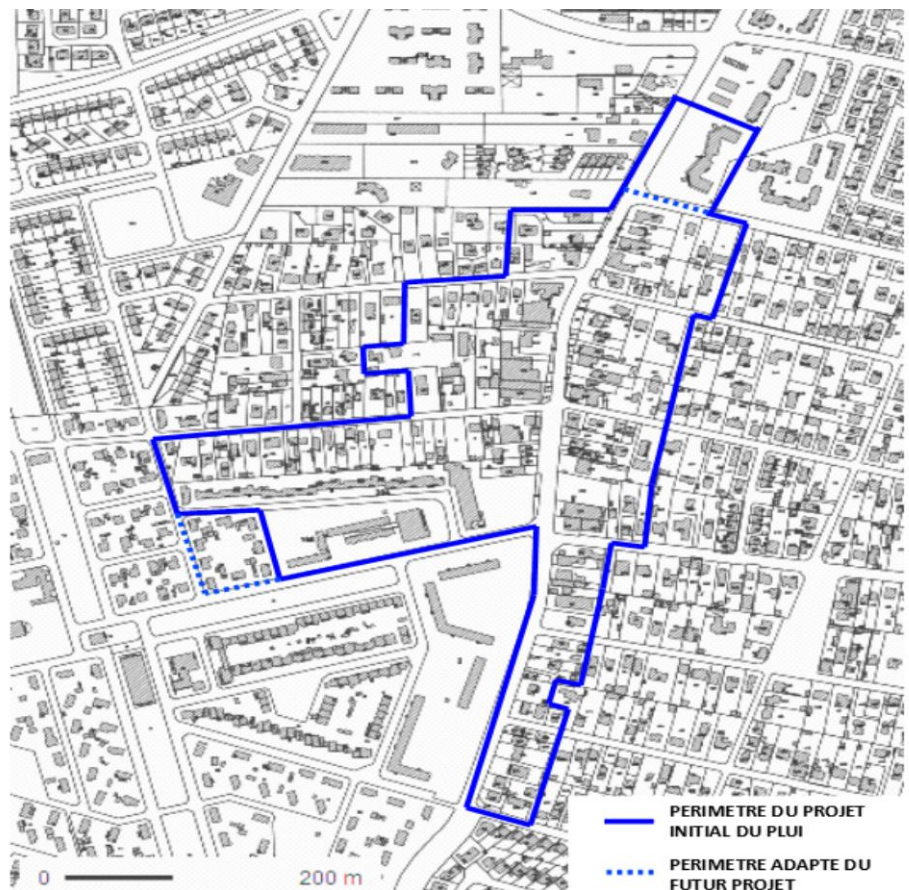
Cheminement à alternier

Cheminement piéton à bouger en  
fct de l'avancement des travaux

> Les travaux des îlots D et E se termineront respectivement en juin et décembre 2019.

**Étude d'aménagement du quartier de Chambéry**

La volonté de cette étude est municipale et portée par Bordeaux Métropole, de part ses compétences en aménagement de l'espace public.



PERIMETRE DU PROJET INITIAL DU PLUI  
 PERIMETRE ADAPTE DU FUTUR PROJET



## PHASE 1

DIAGNOSTIC URBAIN,  
FONCIER, PAYSAGER ET  
ÉCOLOGIQUE

Septembre / novembre 2018

- Travail documentaire
- Appropriation du site et de son environnement
- Identification du potentiel de développement
- Analyse du tissu économique / commercial / de services et de son évolution

## PHASE 2

SCENARII  
PROSPECTIFS

Novembre / janvier 2019

- 3 scénarii d'aménagement minimum : trame viaire, typologie d'habitat, schéma des circulations douces / du stationnement / des déplacements, schéma des polarités (espaces publics, équipements, activités), estimation financière...

## PHASE 3

PLAN-GUIDE

Février / avril 2019

- Plan masse
- Vue et film 3D
- Fiches actions descriptives : programmation, préconisations urbaines, architecturales et paysagères, traductions réglementaires, feuille de route opérationnelle, calendrier, phasage des investissements...

## CONCERTATION COMMERCANTS

- ➔ **18 et 19 septembre 2018** : Entretiens individuels avec une sélection de commerçants
- ➔ **Septembre 2018** : Diffusion d'un questionnaire
- ➔ **Novembre 2018** : atelier de partage du diagnostic
- ➔ **Mars 2019** : atelier de partage des scénarii d'aménagement
- ➔ **Avril 2019** : réunion publique de présentation du plan-guide

## CONCERTATION HABITANTS ET INSTANCES DE CONCERTATION

- ➔ **Octobre 2018** : Balade urbaine : remontée du ressenti sur le quartier et des usages
- ➔ **Janvier 2019** : Atelier « cartes sur table », à partir du diagnostic
- ➔ **Mars 2019** : atelier « orientations et projets » sur la base des orientations d'aménagement
- ➔ **Avril 2019** : réunion publique de présentation du plan-guide

INVITATION

# BALADE URBAINÉ

À CHAMBÉRY

Repensons ensemble notre quartier.



**SAMEDI 20 OCTOBRE**

À 10h - Plateforme de Chambéry  
(rue Bossuet - face à la médiathèque d'Ornon)

Plus d'infos : [villenavedornon.fr](http://villenavedornon.fr)

Dans le cadre d'une étude engagée pour définir ensemble l'agenda 21  
A l'occasion de la balade urbaine, venez (re)découvrir le quartier.

### Agenda 21 : les actions menées

#### Groupes de travail agenda 21

**Guide « La Nature dans ma ville »** : guide finalisé distribué lors de la journée du développement durable du 2 juin 2018

#### **Végétalisation de l'espace public :**

questionnement des élus sur la faisabilité notamment sur les trottoirs en grave. Faisabilité à

approfondir avant qu'une éventuelle relance faite au groupe de travail.



### Actions à venir

- Restitution du diagnostic réalisé par la LPO dans le parc de Sallegourde (inventaire oiseaux, papillons, abeilles) et recommandations dans la gestion
- Opération de **distribution de composteurs** début novembre
- Lancement d'une démarche de **lutte contre le gaspillage alimentaire** avec l'école Jean Jaurès
- Lancement d'une démarche **écoresponsable** dans quelques équipements sportifs
- **Opération le Jour de la Nuit** : sensibilisation autour de la **biodiversité nocturne** et sortie au Parc de Sallegourde – RDV vendredi 12 octobre à 18h à la salle J. Brel

### Citoyen vigilant



### Un dispositif de participation citoyenne

a été mis en place en partenariat avec la Préfecture de la Gironde, la Police nationale et la Police municipale afin d'accroître la

sécurité des biens et des personnes dans les quartiers.

Ce dispositif fonctionne avec l'aide de référents dans les quartiers, choisis sur la base du volontariat, le « citoyen vigilant »

### Ils ont déjà leurs référents

**Chambéry-Est** : délimité par les rues de la Paix, R. Poincaré, P. Curie, Route de Léognan

Référent M. FIGUE Jacques

**Quartier la Taille** : délimité par le chemin de Brignon, Rue J Michelet, Rue F. Soors, Chemin de Couhins, Avenue des Pyrénées

Référent M. GRANET Julien

**Quartier la Hé** : délimité par la route de léognan, Rue J. Bonnardel, Chemin Brignon, Chemin de Camparian

Référent Mme CUGILLERE Christine (suppléantes Mme Raymond Sonia, Mme Babin Thérèse)

**Quartier Hourcade** délimité par la rue S. Allende, AV. G. Clemenceau, Chemin du pas de la côte, Chemin d'Hourcade - Référent M. Jacques BONNET

**Quartier la Hontan** délimité par l'avenue des Pyrénées, Avenue F. Coin, Avenue F. Granet

Référent Mme LESPRIT Catherine

**Quartier St Bris** délimité par Le Chemin Des Orphelins, Route De Toulouse, Allée Dubos, G. Flaubert, Av. Orée Du Bois - Référent M. ROUSSANNE Jean Bernard

**Quartier Trigan** délimité Par Les Rues J. Michelet, F. Soors, Chemin De Couhins, G. Bizet, R. Poincaré Référent Mme RICAUD Marie Annik

### Ils sont à la recherche de leurs référents

-Secteur St Bris Le Béquet - La Ferrade -Pont De La Maye – Madère

-Secteur Sarcignan - Versein- Baugé

-Secteur Chambéry-Ouest Piscine

-Secteur Chambéry Sud Couhins - La Monnaie

-Secteur Bourg Pontac

-Secteur Bourg Sallegourde

-Secteur Bourg Leyran

-Secteur Bourg Courrejean – Bocage

## 2 – Informations générales

### 2.1 - Présence de moustiques

La ville a saisi le Préfet par courrier afin de trouver des solutions.

## **2.2 - Suivi des chantiers sur la commune**

Pour faciliter le quotidien de ses administrés, la Ville a mis en place sur son site internet, l'application Info travaux qui répertorie sur la base cartographique libre openstreetmap, tous les travaux impactant la commune, au fur et à mesure de leur avancement.

<https://villenavedornon.city/#13/44.7729/-0.5576>

Grâce à Info travaux, il est possible d'avoir un aperçu des travaux et des projets du territoire dans les quartiers puis d'accéder aux détails des interventions, ainsi qu'à l'arrêté municipal afférent.

## **2.3 - Journée des nouveaux arrivants**

Un stand Conseil de quartier sera mis en place lors de la prochaine journée des nouveaux arrivants.

## **II – RETOUR SUR LES POINTS ABORDÉS LORS DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS**

### **1 - Trottoir inaccessible, car encombré de branches à l'angle de la rue Fernand Coin et de l'avenue des Pyrénées**

Beaucoup d'habitants semblent ne pas savoir qu'il est de leur ressort d'effectuer l'entretien de leur trottoir, malgré les articles qui traitent d'incivilités dans le VO Mag.

Une demande a été faite à la police municipale. Celle-ci rendra sur les lieux pour constater et demander au propriétaire de faire le nécessaire.

### **2- Voitures ventouses : Chemin de Couhins /avenue des Pyrénées**

Les six commerçants installés à l'angle du chemin de Couhins et de l'avenue des Pyrénées se plaignent des voitures ventouses devant leurs commerces. Ils demandent soit le passage plus régulier de la police municipale, soit une zone bleue.

Il s'agit de voitures qui stationnent de manière journalière, ou quelques heures. Il est compliqué de stationner sur cette zone. Il s'agit déjà de places "Arrêt minute".

Les commerçants peuvent veiller à leur bonne utilisation et signaler tout abus à la Police Municipale

Les membres du Conseil considèrent que la Police Municipale ne passe pas suffisamment pour assurer le bon fonctionnement de ces espaces de stationnement réglementés. La Police municipale reste à effectif constant

### **3- Excès de vitesse chemin de Couhins**

Les excès de vitesse dans cette rue sont fréquents et ont été signalés précédemment.

Deux contrôles de vitesse ont été effectués récemment dans cette rue (les 27/09 à 10h35 et le 04/10 à 16h55), mais aucune infraction n'a été constatée. Ce signalement sera cependant, à nouveau, transmis à la Police Municipale.

Malgré l'utilisation du radar pédagogique et les aménagements réalisés les incivilités et excès de vitesse perdurent.

### **4 - Ralentisseur rue Fernand Soors**

Suite à la demande faite en avril 2018 et la réponse reçue, le diagnostic effectué par Bordeaux métropole peut-il être communiqué ?

Un plan de réfection de Bordeaux Métropole a été réalisé pour une remise aux normes de l'ensemble des ralentisseurs sur la Métropole. Nous n'avons pas connaissance du calendrier de remise aux normes.

### **5 - Groupe de travail sur les transports**

Un conseiller s'était proposé pour y participer mais n'a pas été contacté. Il se tient disponible dès que les séances de travail reprendront.

La ville est en attente des éléments quantitatifs de TBM (fréquentation des lignes etc), les délais d'attente sont de 6 mois en raison du changement en cours de la billettique sur l'ensemble du réseau.

L'enjeu à l'horizon 2022 (DSP), est d'élaborer un livre blanc.

Le service Démocratie active ne manquera pas de contacter le conseiller qui souhaite participer lorsque le groupe de travail se réunira à nouveau.

### III – POINTS ÉVOQUÉS PAR LE CONSEIL

#### 1-Éclairage public

##### **Concernant l'arrêt de l'éclairage public, l'économie réalisée est-elle chiffrée ?**

Au terme d'une année de pratique, la Ville pourra réaliser un premier bilan soit en avril 2019. L'économie prévisionnelle estimée est de 150 000 € /an.

NB : les luminaires à led sont privilégiés sur l'ensemble des nouveaux aménagements. C'est le cas le long de la voie de tram avec 1,4 km de luminaire LED.

#### 2 - Système Open Street Map

**Deux conseillers ont assisté aux réunions de formation et nous ont indiqué les thèmes retenus. Les membres souhaitent savoir si, après avoir reçu leur accord, les noms des conseillers du quartier Sud ainsi que ceux de certains commerçants peuvent apparaître sur cette base de donnée.**

Le service Economie-Emploi travaille actuellement sur une "couche" spéciale sur OSM pour faire apparaître les commerces. Cela fait l'objet d'une commande spéciale.

L'entreprise qui propose cette application n'offre pas la possibilité de faire apparaître des noms sur la version de base gratuite, et le déconseille plus généralement.

Chaque couche supplémentaire créée à la demande à un coût. Il est donc nécessaire d'étudier leur pertinence au préalable.

#### 3 - Quels sont les services mutualisés avec Bordeaux métropole ?

La Ville a fait le choix de n'avoir aucun service mutualisé avec Bordeaux Métropole. Seuls le ramassage des déchets et les aires de voyage sont obligatoirement mutualisés.

#### 4- Police Municipale et Commissariat

**Concernant la Police Municipale et compte-tenu du nombre de constructions en cours et à venir est-il envisagé d'augmenter le nombre de policiers ? 12 actuellement pour 30000 habitants et sans commissariat à proximité cela paraît insuffisant.**

La Ville n'a quasiment plus de capacité de recrutement.

La limite de la hausse des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales est fixée par l'Etat à 1,2%/an. C'est inférieur à l'inflation. Si elle dépasse ce pourcentage, elle devra payer des pénalités. Financer des recrutements nécessiterait d'augmenter la fiscalité.

Par ailleurs, la commune doit compenser le désengagement de l'Etat : par exemple, la Police Nationale n'effectue plus aucune action liée à la sécurité routière ou stationnement. C'est la Police Municipale qui le fait, sans aucune compensation financière.

Pour rappel, sur les avis de contravention de stationnement produits par la Police Municipale, rien n'est reversé dans les caisses de la Ville.

Les membres du Conseil ajoutent que nombre de policiers municipaux pour une commune de cette taille est très insuffisant.

Le stationnement dans une ville comme Bordeaux est respecté et très réglementé, notamment grâce à l'action de la société privée qui intervient (Urbis Park).

### **5 - Pression dans le réseau d'eau**

Le Conseil souhaite avoir des explications concernant la baisse importante de la pression dans le réseau d'eau ?

Les services techniques de la Ville ont effectué le signalement en se rapprochant d'un riverain qui rencontrait cette difficulté. La demande a été prise en compte (le 12/10/18) par la lyonnaise des eaux et sera traitée.

Le conseil précise que c'est au particulier à solliciter La lyonnaise des eaux à chaque problème. A Pontac les riverains ont relevé une pression de 1,4 bar parfois de 1,1 bar uniquement.

## **II – AUTRES POINTS ÉVOQUÉS**

### **1 - Route de Cadaujac : route d'accès au Cube**

Il n'y a ni trottoirs, ni éclairage, ni piste cyclable.

Quand les enfants rentrent de leurs activités sportives le soir, cette route est très dangereuse.

Il s'agit d'une route départementale qui est susceptible d'être transformée avec les aménagements de la LGV.

Les membres du conseil pensent que l'entrée sur le site aurait due se faire au début de la route. Les usagers piétons, cyclistes ou autre deux roues seraient plus en sécurité.

### **2 - Rue du Professeur Auriac**

Des voitures sont régulièrement garées sur les trottoirs

Le signalement sera effectué à la Police Municipale.

### **3 - Beaucoup de déchets sur la voie (arrêt de bus provisoire)**

Le signalement sera effectué au service Ville Propre.

### **4 - Maison des solidarités : l'éclairage aux abords semble excessif**

Le signalement sera effectué aux Services Techniques.

### **5 – Carrefour rue F. Coin / rue du 19 mars 1962**

Les parents stationnent à cheval sur le trottoir au niveau du carrefour aux heures d'entrée et de sortie de l'école J. Ferry.